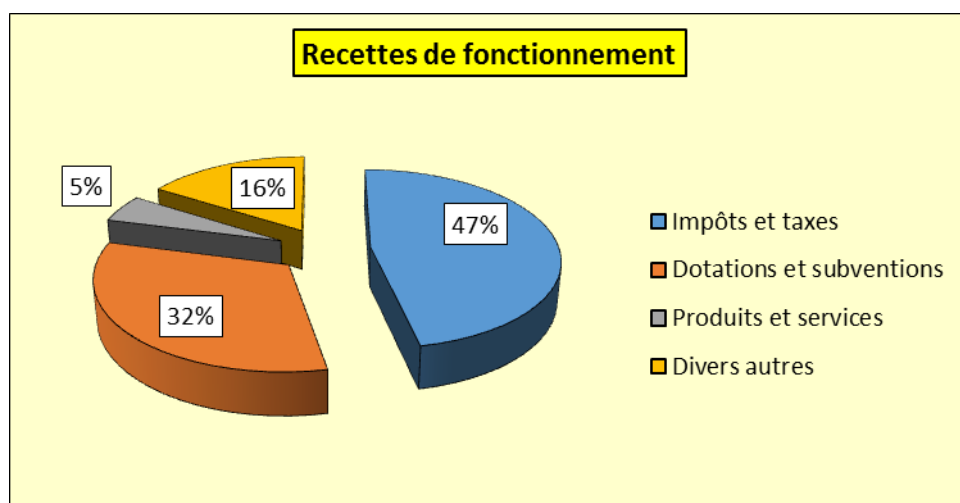


Budget 2016

Le budget primitif 2016, présenté au Conseil Municipal le 31 mars, dans un souci constant de maîtrise des dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement, s'équilibre en recettes et en dépenses à 9 701 544 €. Nous devons faire face à des charges qui augmentent dans un contexte d'incertitude, l'évolution des recettes venant de l'Etat annoncée à la baisse pour cette année et celles qui suivent.

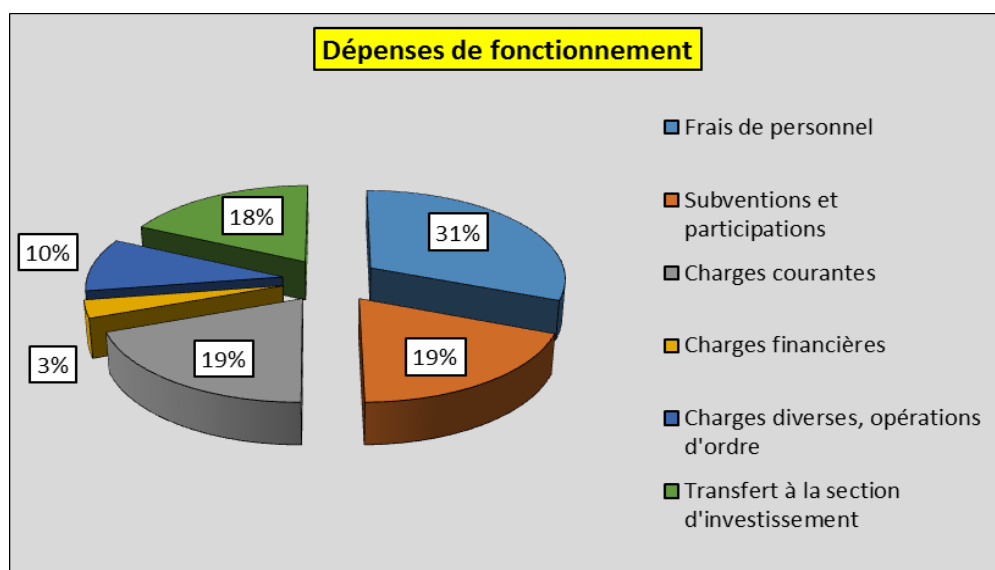
En fonctionnement

Recettes de fonctionnement : 4 939 059 €



Dépenses de fonctionnement : 4 939 059 €

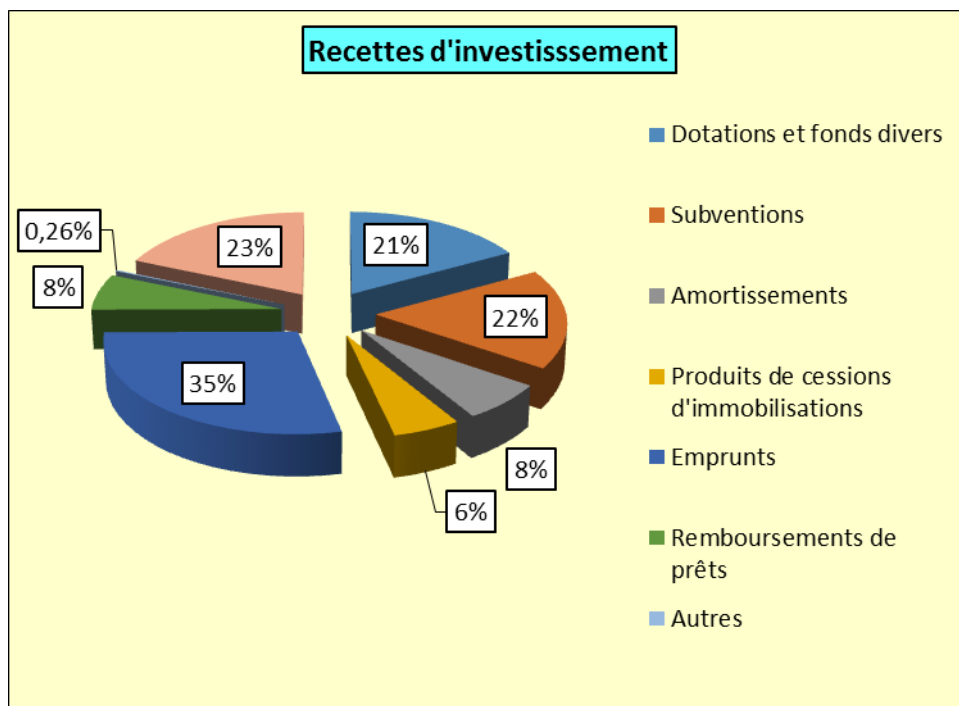
Les dépenses de fonctionnement comprennent entre autres des charges courantes (fluides, matières premières...), 960 000 €, les frais de personnel, 1 530 000 €, les subventions et participations, 932 000 €, pour permettre les actions à caractère social, l'animation et le développement de la vie locale.



Malgré l'augmentation des frais de personnel liée notamment aux décisions de l'Etat sur les évolutions de salaires, le montant de 882 939 € est transféré à la section d'investissement.

En investissement

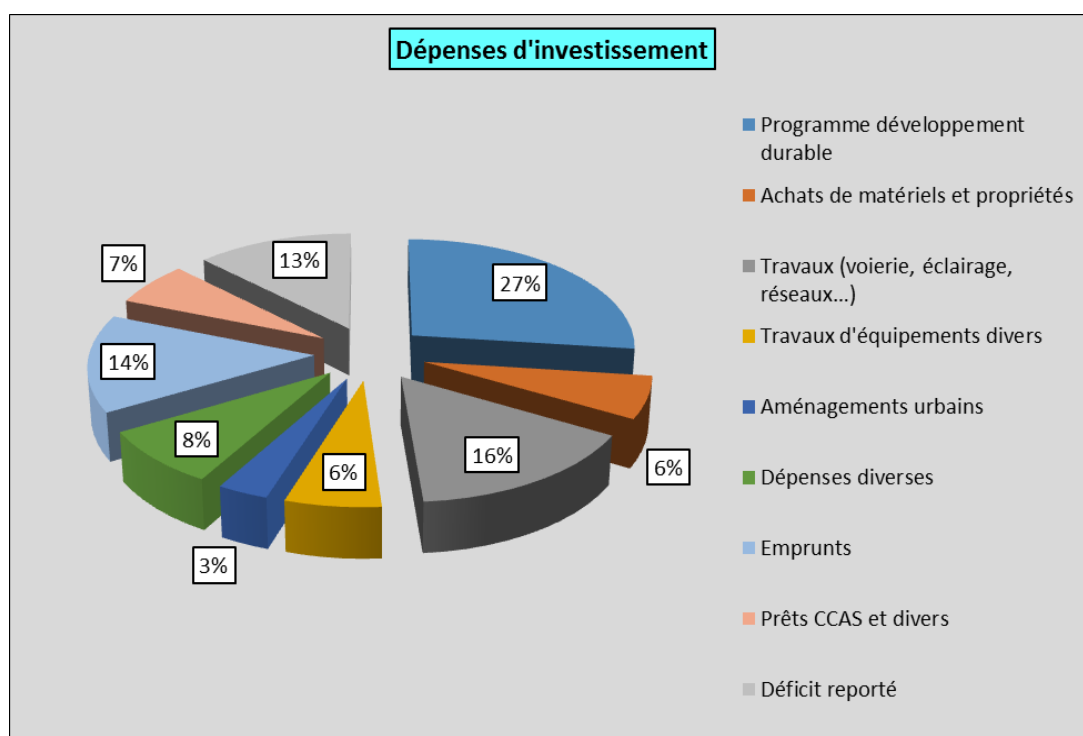
Recettes d'investissement : 4 762 485 €



Dépenses d'investissement : 4 762 485 €

Les orientations budgétaires 2016 concernent notamment :

- L'achat d'un tracteur,
- L'étanchéité des toitures de l'école maternelle,
- Le changement de la façade avant de la toiture de la mairie,
- Les travaux de la salle omnisports,
- La rénovation de la rue Carn Guillemic,
- La réalisation d'un giratoire devant l'Espace Raphalen,
- La première tranche de travaux route de Quimper.



Le budget prévisionnel d'investissement est en hausse de 19 % par rapport à celui de 2015. La réalisation de ce programme est étroitement liée à l'obtention des subventions qui seront sollicitées pour ces diverses opérations.

Les taux d'impôts locaux :

L'augmentation contenue de nos taux de la fiscalité locale (1 %) demeure nettement en dessous des taux moyens dans le département et au plan national.

Impôts locaux	Taux communaux Plonéour-Lanvern		Taux moyens communaux 2014	
	2015	2014	Dans le Finistère	Au niveau national
Taxe d'habitation	13,82%	13,55%	28,10%	23,95%
Foncier bâti	16,77%	16,44%	20,84%	20,20%
Foncier non bâti	40,03%	39,25%	45,71%	48,53%